



Violences conjugales et consommation de produits psychoactifs : une prise en charge complexe des professionnel·le·s

Mémoire présenté pour l'obtention du Master I *Intervention et Développement Social* – 2024/2025

Auteur : Gabriel CASCARO - Dirigé par : Laurence DREYFUSS, maîtresse de conférences

Ce travail est le fruit d'une réflexion engagée au sein du groupe de travail Consommation/Violences de l'OVFF 34 qui a souhaité approfondir un certain nombre de constats empiriques. Deux structures se sont engagées pour accueillir des étudiant·es du Master IDS sur une problématique de recherche commune (voir la fiche synthèse du mémoire de Laura Mognet). Ici, l'auteur part du constat que les structures d'accompagnement de personnes victimes de violences et celles accompagnant les personnes présentant des addictions aux produits psychoactifs n'offrent qu'un accompagnement spécialisé sur leur problématique. Ainsi, les auteurs ou victimes de violence consommateurs·trices de produits pris en charge sur le volet des violences conjugales ne se voient forcément proposer un parcours d'accompagnement lié aux addictions. De même, les structures spécialisées en addictologie n'offrent pas forcément de parcours de sortie de violences aux personnes le nécessitant. **Un double suivi permettrait d'aborder au mieux la situation individuelle de chaque personne accompagnée**, ainsi que de penser la réflexion sur les violences et la consommation de produits de manière transversale.

Contexte

Résumé des travaux

Gabriel Cascaro centre son travail sur une approche territoriale de la prise en charge des violences et addictions à partir d'un diagnostic du territoire de Béziers. Après avoir évoqué la diversité des réalités que recouvrent les violences conjugales, l'auteur rappelle leur caractère genré, à savoir que la majorité des auteurs·rices en sont des hommes, et la majorité des victimes des femmes. A Béziers une étude de 2019 portant sur les violences émises par conjoint·es amené·es devant le tribunal a montré que 86% des auteurs·rices avaient consommé des produits psychoactifs au moment des faits (alcool ou cannabis principalement). De plus, pour une grande partie des victimes de violences consommant des produits psychoactifs, cette consommation s'est déclenchée au moment des violences. **Émettre un lien entre les violences et les consommations de substances permet une meilleure prise en charge des individus concernés par celles-ci.** L'étude se concentre sur **la prise en charge par les professionnel·les des secteurs médical et social du Biterrois et vise à questionner leurs représentations et pratiques.**

L'auteur s'inspire des travaux de Bègue-Shankland pour démontrer que la consommation de produits psychoactifs favorise un passage à l'acte violent dans le couple, mais ne l'entraîne pas systématiquement. Pour les victimes, la violence subie, dans la majorité des situations, précède la consommation d'alcool. La consommation de produits renforce par ailleurs aussi le risque d'en subir. Les représentations genrées liées aux addictions peuvent induire une moindre facilité à parler de leur consommation pour les victimes, contribuant à l'invisibilisation de la consommation féminine. Face à cette réalité, **les professionnel·les peuvent être en difficulté pour aborder les situations dans leur globalité.** Ce manque de transversalité est accru par un déficit de coordination inter-structures ressenti au niveau du territoire et un manque de formation. L'incapacité à répondre à des situations d'urgence fragilise également les accompagnements.

Gabriel Cascaro a réalisé son mémoire à partir d'un stage au sein de l'association Épisode à Béziers. Cet ancrage lui a permis de mieux saisir les dissensions entre acteurs affectant les prises en charge. Les représentations mutuelles sont au cœur de ces tensions, de même que les représentations sur le lien entre consommation et violences.

Néanmoins, la réalisation de projets pluri-partenariaux localement ainsi que l'engagement de certains acteurs permettent de travailler à davantage de mise en lien sur le territoire.

Recommandations d'actions

- **Renforcer le réseau interprofessionnel existant** : favoriser l'interconnaissance des professionnel·les sur un territoire donné, développer la formation, dans une optique d'adaptation aux spécificités des situations rencontrées,
- **Adapter les politiques publiques** : concevoir des politiques publiques "par le bas" en associant tant les professionnel·les que les personnes concernées, adapter les budgets et financements aux besoins des territoires, repenser les outils à disposition des professionnel·les et du grand public,
- **Faire évoluer les représentations** : redéfinir la perception sociétale de la violence comme des consommations permettrait une approche apaisée et décloisonnée de ces problématiques, en développant notamment des actions centrées sur la prévention.